

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Mobilisation d'un Volontaire de solidarité internationale dans le cadre du nouvel accord de coopération entre Bordeaux Métropole et l'Etat du Guanajuato (Mexique)
Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur VERNEJOUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 - Le contexte

Après trois années de coopération entre Bordeaux Métropole et l'Etat du Guanajuato/Zone métropolitaine de Leon (Mexique), un nouvel accord de coopération (2015/2019), portant sur les notions de métropolisation, de ville durable et de participation citoyenne a été signé le 30 juin 2015. Il est prévu que cet accord soit ratifié par les nouveaux maires élus avant la fin de l'année 2015 au Mexique. Cet accord sera décliné en fiches projet portant à la fois sur la gouvernance, l'ingénierie de projets, et sur les services urbains.

Afin d'assurer le suivi des différentes actions de l'accord, Bordeaux Métropole souhaite avoir recours au soutien du Volontariat de solidarité internationale (VSI).

Jusqu'à maintenant deux volontaires ont été mobilisés : un premier volontaire a ainsi effectué une mission de 30 mois, et un second une mission de 12 mois.

L'envoi d'un nouveau volontaire est envisagé à compter du 1er novembre 2015 jusqu'en 31 octobre 2016.

2 - Le Volontariat de solidarité internationale

Le Volontariat de solidarité internationale a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement dans le domaine notamment de la coopération au développement.

2.1 Les bénéficiaires

Le VSI est ouvert aux jeunes âgés de plus de 18 ans qui s'engagent pour une durée de 6 à 24 mois. La mission doit se dérouler hors de l'espace économique européen.

2.2 Les modalités de mise en place

Les missions sont obligatoirement effectuées auprès d'associations internationales agréées par le Ministère des Affaires étrangères et européennes.

En Aquitaine, l'IFAIID est l'organisme de référence (pour l'envoi des volontaires) agréé par le Ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI).

3 – Bilan de la présence du VSI sur la période 2014-2015

Pendant les trois premières années de coopération, Bordeaux Métropole s'est positionnée véritablement en tant qu'interlocuteur institutionnel vis-à-vis de ses partenaires mexicains, au travers d'échanges d'expériences, de conseil, d'expertises et de formation. Cette coopération s'est construite dans la durée, emprunte de respect mutuel, d'efficacité au service du développement durable des régions partenaires, de solidarité envers les populations. Elle reste également un outil au service du développement des échanges économiques.

La forte implication des services de Bordeaux Métropole et de nombreux acteurs du territoire, appuyés par un VSI, permet d'assurer la pérennité des actions.

L'année 2014-2015 a été une année charnière pour nos partenaires mexicains, en organisant des élections locales et législatives le 7 juin dernier. L'Etat du Guanajuato, ainsi que les quatre maires de la ZML (zone métropolitaine de Leon) sont désormais tous issus du même parti, le Parti d'Action National (PAN), parti chrétien social.

En 2014-2015, plusieurs actions ont été entreprises avec succès :

Mission exploratoire «Economie Créative» avec Zebra 3 (Novembre 2014)

Bordeaux Métropole a coordonné une mission exploratoire sur l'économie créative. L'association bordelaise Zebra 3, agence de création contemporaine, de production et de diffusion artistique, représentée par deux de ses collaborateurs, a pu ainsi échanger du 9 au 21 novembre 2014 avec des représentants de la ville de Leon afin d'envisager un programme d'échanges artistiques croisés.

Il s'agissait plus exactement d'appréhender l'environnement culturel et artistique de Leon et des trois autres communes de la zone métropolitaine (visites des maisons de la culture, musées, galeries, centres de formation artistique, ateliers d'artistes etc.), de rechercher une structure porteuse du projet au Mexique, de rencontrer les institutionnels, et de rechercher des dispositifs de financement.

En parallèle, la Maire de Leon a émis le souhait de faire réaliser pour sa ville une œuvre urbaine symbolisant la synergie entre les territoires métropolitains de Leon et de Bordeaux (projet réalisé par Zebra 3 et un artiste mexicain). Zebra 3 a fait parvenir début mars plusieurs esquisses de fontaines. La période électorale ralentit les prises de décisions.

Missions économiques : Target America Latina

Deux missions économiques «Target America Latina» ont été organisées avec la CCI International Aquitaine (Chambre de commerce et d'industrie international Aquitaine). La première session s'est déroulée du 24 au 28 novembre 2014 entre Mexico DF (ville de Mexico) et l'Etat du Guanajuato, avec pour objectif de favoriser la prospection collective d'entreprises de la Métropole bordelaise et de la Région Aquitaine dans les pays de l'Alliance du Pacifique (Mexique, Pérou, Bolivie et Chili). Deux entreprises ont participé à ce déplacement : Dalby (fabricant de bras de levage et semi remorques, caisses amovibles) et Otech (fabriquant de pivots d'irrigation et rampes frontales). Le kick-off (coup d'envoi) de la seconde session de la mission Target America Latina s'est déroulé le 1er mars 2015 à Mexico DF.

Action déchets

Fin 2014, le bureau d'études mexicain IASA a achevé l'élaboration, à partir des conclusions et recommandations du diagnostic effectué en 2014 avec l'appui du bureau d'étude français Inddigo, d'un programme métropolitain de prévention et gestion des déchets solides municipaux (industriels et ménagers) pour la Zone métropolitaine de Leon.

Les lignes directrices de ce programme ainsi que trois possibilités de scénario ont été présentés aux quatre Maires de la ZML (Silao, Purisima, San Francisco et Leon), qui seront reprises pour la prochaine mandature.

Action nature

En novembre 2014, l'association mexicaine a également achevé et proposé un programme métropolitain de promotion de l'agriculture urbaine pour la zone métropolitaine de Leon sur le modèle du programme jardins partagés d'autoproduction de Bordeaux Métropole, dans le but de réaliser un suivi comparé des deux programmes. Ce programme a été réalisé avec l'appui de la structure française SaluTerre.

Celui-ci a été présenté aux quatre maires de la ZML (Silao, Purisima, San Francisco et Leon), ainsi qu'à l'Institut d'écologie de Gto (IEE). A ce jour, le fonds métropolitain n'a pas accordé de crédit sur cette action.

Coopération universitaire

Un premier Workshop (atelier) a été réalisé entre cinq étudiants de l'EnsapBx et cinq étudiants de la faculté d'architecture de Guanajuato du 9 au 13 février 2015.

Le thème reposait sur la restructuration urbaine du quartier du Santuario (Colonia Obrera) Leon, Gto. La semaine s'est articulée autour de séances de travail/rencontres/débats avec la population, et de visites.

Les étudiants ont exposé leurs travaux dans l'université de Guanajuato, sur le thème : «Le quartier du Santuario, redéfinition d'une identité au service des habitants et de la ville».

Signature du nouvel accord 2015-2019

Une délégation, composée d'une dizaine de représentants de l'Etat de Guanajuato, s'est rendue à Bordeaux du 28 juin au 3 juillet 2015, et a participé à plusieurs évènements.

Après trois années de coopération entre Bordeaux Métropole et l'Etat du Guanajuato (Mexique)/Zone Métropolitaine de Leon, un nouvel accord de coopération quadriennal (2015/2019), portant sur les notions de métropolisation, de ville durable et de participation citoyenne a été signé le 30 juin 2015 (délibération du 26 septembre 2014 n°2014/0574).

Il est prévu que cet accord soit ratifié par les nouveaux maires élus, avant la fin de l'année 2015 au Mexique. Plusieurs projets seront ainsi approfondis, portant à la fois sur la gouvernance, l'ingénierie de projets, et les services urbains.

En parallèle, le représentant du gouverneur, M. Guerrero, Directeur de l'Institut de planification de l'Etat de Guanajuato, a participé à deux évènements de portée internationale :

- Le 29 juin au 6e forum de l'Action internationale des collectivités organisé par Cités Unies France (CUF) à Paris. Cette journée s'est articulée autour de 2 moments forts : un débat public, avec pour thème « Les nouveaux champs de l'action internationale des collectivités territoriales : l'action extérieure au service de la compétitivité des territoires », ainsi qu'un séminaire franco-mexicain de haut niveau exclusivement réservé aux élus, où a été signée par 12 élus mexicains et français une déclaration politique officielle. Monsieur Vernejoul,

conseiller délégué en charge des relations internationales et de la coopération décentralisée, dans le cadre de sa présidence du groupe « pays Mexique » de CUF, a remis le 16 juillet dernier la déclaration politique au président de la République Française et au Président mexicain, invité d'honneur du 14 au 16 juillet à Paris.

- Le 1^{er} juillet au Sommet mondial climat et territoires à Lyon, dont l'objectif est d'adresser les engagements et propositions à la Présidence française de la Conférence des parties (COP21), ainsi qu'à l'ensemble des Etats parties à la Convention-cadre des nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC).

La venue de cette délégation a permis de mobiliser de nombreux services de Bordeaux Métropole, mais également des partenaires locaux, tels que la Chambre de commerce et d'industrie international Aquitaine (CCI international Aquitaine), la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCI de Bordeaux), le pôle Aerospace Valley, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx), la Fabrique Pola et Aquitaine Europe Communication.

4 - Les modalités de financement

Un budget prévisionnel annuel de 22 700 € a été établi par l'IFAID, comprenant les dépenses suivantes :

Budget pour une mission de VSI au Mexique de 12 mois IFAID Aquitaine/BORDEAUX METROPOLE		
Dépenses		
<i>Coûts directs liés au volontaire</i>		
Indemnité	9 600 €	42%
Couverture santé - Prévoyance	5 400 €	24%
Visa	200 €	1%
Voyage AR* Domicile-Leon (+1 bagage supplémentaire)	2 000 €	9%
Hébergement	partenaire Mexique	
<i>Coûts indirects</i>		
Recrutement	500 €	2%
Préparation au départ	1 000 €	4%
Suivi mensuel	1 200 €	5%
Formation au retour	800 €	4%
Fourniture	500 €	2%
Frais de gestion	1 500 €	7%
Total dépenses	22 700 €	
* Estimation sur la base d'un AR par mission de volontariat de son lieu de résidence à son lieu d'affectation		
Les dépenses liées au personnel comprennent : la masse salariale et les frais de fonctionnement, locaux et charges locatives. Elles permettent le recrutement, la formation au départ, le suivi administratif et le financement, la formation au retour.		
Recettes		
MAEDI	5 302 €	23%
Bordeaux Métropole	17 398 €	77%
Partenaire - hébergement	partenaire Mexique	
Total recettes	22 700 €	

Bordeaux Métropole contribuerait à hauteur de 17 398 €.

Le volontaire percevrait ainsi une indemnité de 800 € par mois sur une période de 12 mois. Le Ministère des Affaires étrangères et du développement international participerait à hauteur de 5 302 €. Les frais d'hébergement seront pris en charge directement par notre partenaire mexicain.

5 - La mission du volontaire (du 4 octobre 2015 au 3 octobre 2016)

Le volontaire représentera Bordeaux Métropole au Mexique auprès des institutions nationales et locales. Il assurera le suivi des actions de l'accord de coopération signé entre les partenaires. Les actions restent à définir.

Il aura également pour rôle :

- d'être l'interface entre Bordeaux Métropole et les acteurs locaux, mais également entre les référents de Bordeaux Métropole et les référents mexicains,
- de participer à la consolidation des liens institutionnels avec l'Institut de planification de l'Etat de Guanajuato (IPLANEG), le gouvernement de l'Etat de Guanajuato, les municipalités de la zone métropolitaine de Leon et la ville de Guanajuato,
- d'accompagner la mise en œuvre des actions (impulsion/participation aux réunions de travail, rencontres régulières des partenaires et acteurs concernés, circulation de l'information, visites de terrain) afin de garantir le financement des projets de l'accord par la réponse aux appels à projets (MAEDI, fonds métropolitain ...),
- de préparer les comités mixtes et missions techniques (en France et l'accueil de délégations au Mexique),
- d'assurer une veille informative sur le contexte mexicain,
- de poursuivre le développement d'un volet économique de l'accord de coopération,
- d'impulser la mise en place d'outils concertés de suivi,
- de développer des outils de communication autour de l'accord et des principales actions réalisées,
- d'assurer un reporting régulier à Bordeaux Métropole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n° 2005 – 159 du 23 février 2005 relative au contrat de Volontariat de solidarité internationale,

VU le décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi relative au contrat de Volontariat de solidarité internationale,

VU l'arrêté du 21 décembre 2005 fixant, d'une part, le montant des aides de l'Etat au Volontariat de solidarité internationale et, d'autre part, les montants minimum et maximum des indemnités versées par les associations de volontaires.

VU la délibération n° 2014/0574 du Conseil de La Cub devenu Bordeaux Métropole en date du 26 septembre 2014 entérinant la signature de cet accord,

VU l'article 6 de l'accord de coopération, signé le 30 juin 2015 entre Bordeaux Métropole, l'Etat du Guanajuato, et la zone métropolitaine de Leon, entérinant la possibilité de recourir à un volontaire international,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt pour Bordeaux Métropole de développer une politique de coopération internationale et d'accroître ses contacts avec le Mexique, particulièrement avec la zone métropolitaine de l'Etat du Guanajuato (moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'accord),

DECIDE

Article 1 : d'autoriser l'envoi d'un volontaire international selon les modalités explicitées ci-dessus, du 4 octobre 2015 au 3 octobre 2016.

Article 2 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 398 € à l'IFAIID Aquitaine.

Article 3 : d'autoriser M. le Président à signer la convention avec l'IFAIID Aquitaine.

Article 4 : d'autoriser M. le Président à renouveler ce contrat une fois sous réserve de l'accord mutuel des parties.

Article 5 : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, cdr JB00, article 62878, fonction 48, chapitre 11.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 7 OCTOBRE 2015

M. MICHEL VERNEJOUL